

Projet du collège
Olympe de Gouges
2016/2020

Projet académique

- Axe 1: Améliorer les parcours des élèves pour développer des poursuites d'études plus ambitieuses
- Axe 2: Réduire les écarts de performances scolaires entre les publics et entre les territoires
- Axe 3: Développer les compétences professionnelles de tous les personnels

Présentation

Le collège Olympe de Gouges, ouvert en 2006, compte 646 élèves, répartis dans 24 divisions, à la rentrée 2016.

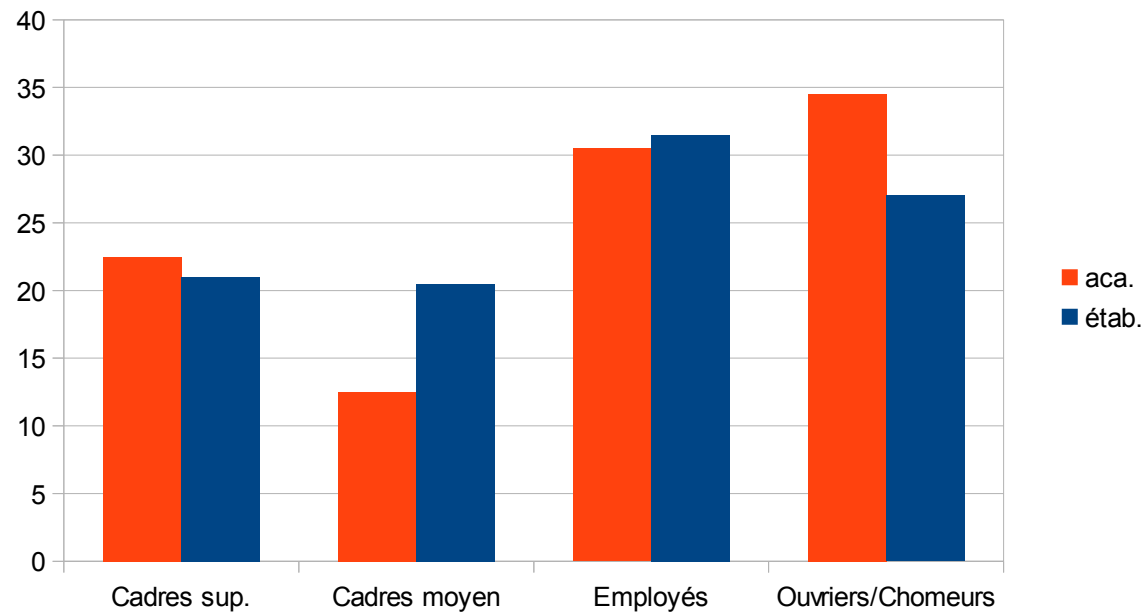
Il se situe à la limite de la métropole bordelaise, sur le territoire de la Communauté de Communes Montesquieu et il accueille des élèves de Cadaujac, Saint Médard d'Eyrans, Isle-Saint Georges, Ayguemortes, Beautiran et Castres-sur-Gironde.

90%des élèves sont demi-pensionnaires et utilisent les transports scolaires.

Les lycées de secteur sont Victor Louis et Alfred Kastler, à Talence, et les LP les plus proches sont à 1h du domicile des élèves par transport en commun.

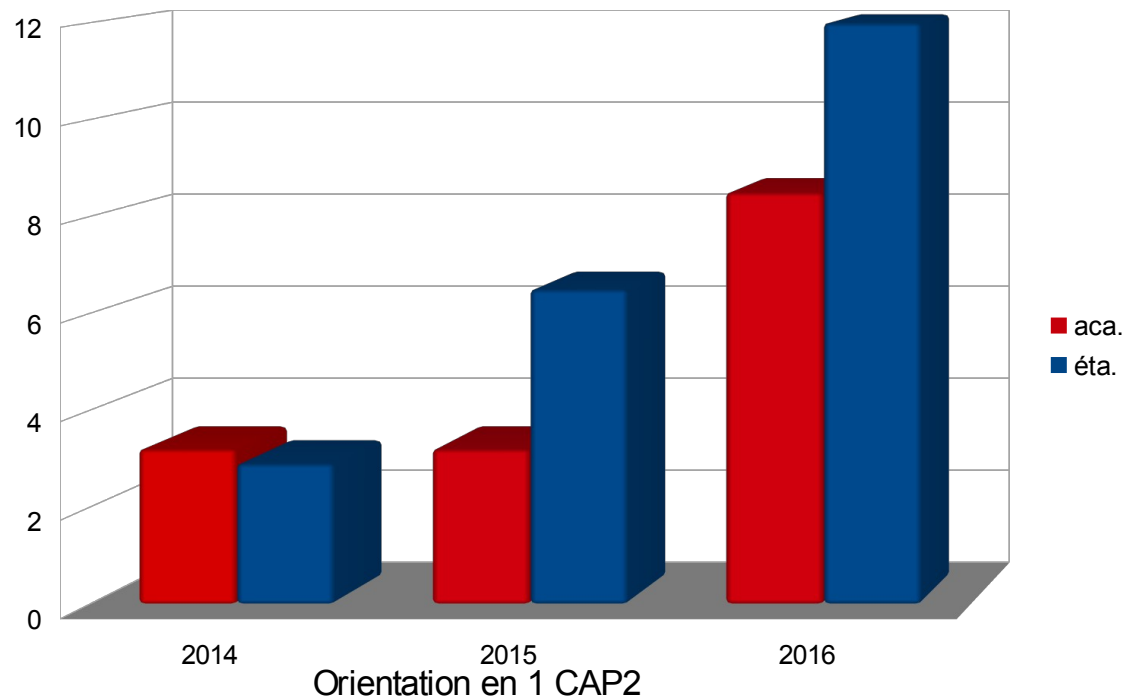
Diagnostic

Ouvert depuis 2006, le collège accueille une population relativement favorisée



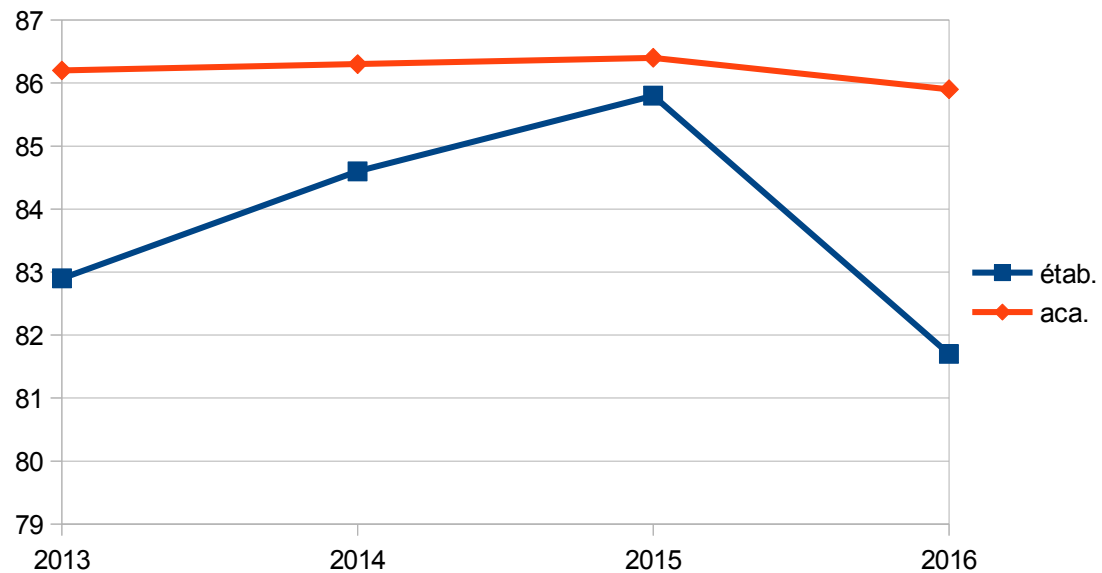
Diagnostic

Un manque d'ambition dans l'orientation des élèves choisissant la voie professionnelle



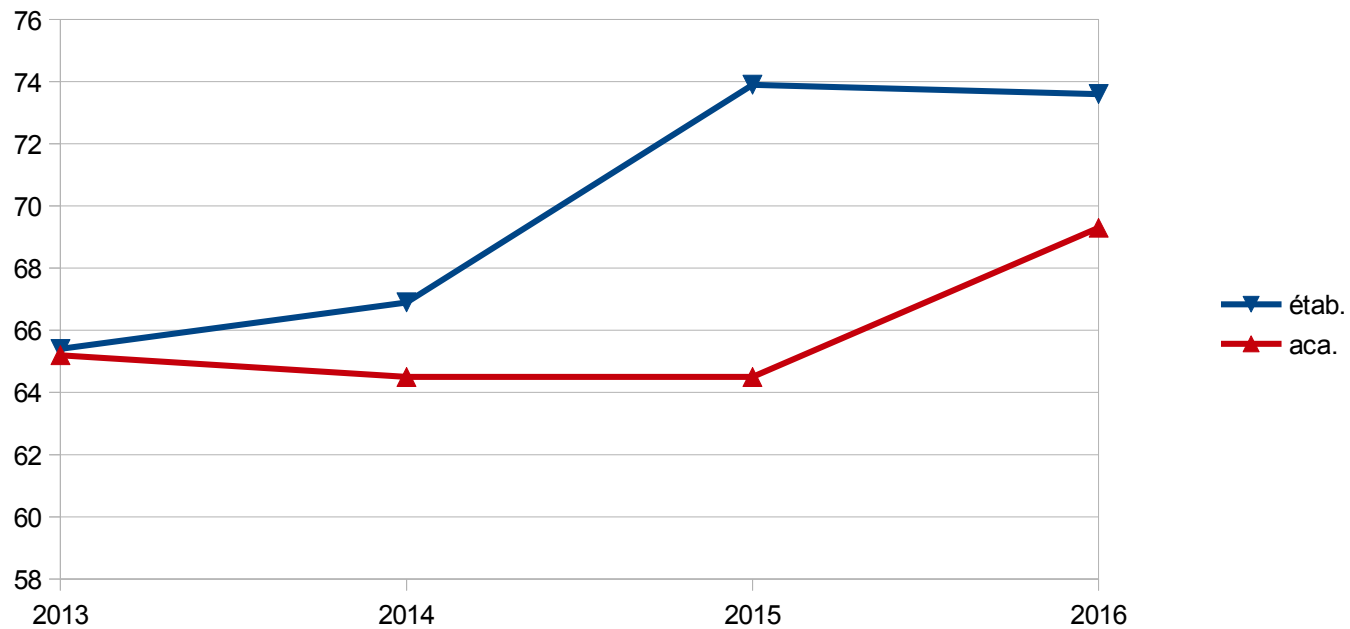
Diagnostic

Des résultats au DNB en retrait par rapport à la moyenne académique



Diagnostic

Le nombre d'élèves reçus au DNB avec une mention est élevé



Priorités du collège Olympe de Gouges

- Axe 1 : Ouvrir le collège pour élargir les ambitions des élèves
- Axe 2 : Accompagner chaque élève pour la réussite de son parcours
- Axe 3 : Construire le climat scolaire favorable au plaisir d'apprendre

Axe 1 : ouvrir pour élargir

L'établissement doit accentuer sa politique d'ouverture culturelle au travers d'échanges européens, de participation à des concours locaux, départementaux et nationaux, ainsi qu'en proposant des enseignements complémentaires et des langues vivantes diversifiées.

Le CESC doit contribuer à cette ambition, notamment au travers de l'Agenda 21.

Des actions spécifiques au parcours des jeunes filles devront être menées pour leur permettre de prendre pleinement leurs places à tous les niveaux de la société.

Axe 2 : accompagner pour réussir

Les moyens éducatifs confiés à l'autonomie de l'établissement doivent permettre l'Accompagnement Personnalisé de tous les élèves et la construction de parcours de la réussite pour chacun.

Le service de Vie Scolaire a pleinement sa place dans le suivi des élèves en difficulté et leur tutorat.

En complément, le chef d'établissement, en concertation avec le GPDS, pourra confier une mission de prévention des décrochages scolaires à des volontaires en Service Civique.

Axe 3 : construire pour apprendre

L'ensemble des personnels doit se former, principalement en équipe, afin de développer ses compétences, renforcer sa maîtrise professionnelle, conditions d'un exercice serein de son métier au sein de l'établissement.

Pour le personnel enseignant, cet effort de formation doit porter sur l'usage du numérique nécessaire aux innovations pédagogiques.

Le CDI doit continuer à être un lieu d'apprentissage, de découverte et d'enrichissement personnel pour chaque élève accueilli, en proposant une diversité de livres, d'activités liées aux médias et de sorties culturelles.

Le FSE doit contribuer à l'animation de la vie en communauté par le développement d'ateliers, en particulier lors de la pause méridienne, afin de rendre plaisant ce temps partagé.

L'Association Sportive doit également contribuer au bien vivre en commun par ses activités et les valeurs de solidarité et de respect de l'autre que le sport doit promouvoir.

Les élèves seront conduits à prendre toute leur part dans la vie de l'établissement, par leur investissement au sein d'une démocratie scolaire active.

Collège Olympe de Gouges : une communauté au service de chaque élève

Professeurs, agents, personnels d'éducation, de direction, parents s'engagent à porter collectivement ce projet afin de construire un collège rénové, innovant pédagogiquement, au service de la réussite de chaque élève.

Le 4 octobre 2016